

Raiffeisen Futura – Global Bond

L'année bissextile a du bon.

Chères investisseuses, chers investisseurs,

EJ'espère que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année. Nous ouvrons un nouveau chapitre en cette année 2024. Ce nombre est divisible par quatre – il s'agit d'une année bissextile avec un mois de février qui comportera 29 jours au lieu de 28 seulement. Pourquoi? Parce que l'année calendaire commune (365 jours) compte environ six heures de moins que l'année solaire (ou année tropique) définie par les saisons (environ $365 \frac{1}{4}$ jours). Nous compensons cette différence au fil du temps en ajoutant à notre calendrier un jour supplémentaire tous les quatre ans. Parfois, j'aimerais pouvoir ajouter ou retirer certains jours de l'année de placement comme bon me semble, en fonction des conditions sur les marchés.

Quand les banques centrales changeront-elles de cap?

Jusqu'à l'automne 2023, il régnait un certain pessimisme parmi les investisseuses et investisseurs. Les marchés obligataires étant sous pression, les rendements obligataires ont augmenté, en particulier pour les titres à long terme. A la fin de l'année néanmoins, le vent a tourné sur les marchés financiers. Au troisième trimestre, les entreprises ont présenté des bénéfices plus solides que prévus. De plus, les banques centrales ont tellement contrôlé l'inflation aux Etats-Unis et dans la zone euro, sur fond de ralentissement économique limité, que les investisseurs ont été toujours plus nombreux à espérer la fin des relèvements des taux directeurs.

Ensuite, le marché de l'emploi, qui avait résisté plus longtemps que prévu, a lui aussi décliné. Cela a conforté les investisseurs dans leur conviction que les banques centrales abaisseraient bientôt les taux. Les marchés des obligations et des actions ont réagi par une envolée rapide. Or, l'augmentation des cours obligataires entraîne par nature une diminution des rendements obligataires. Les investisseurs ne se sont pas laissés impressionner par le fait que la Réserve fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE) poursuivent leur politique restrictive. Leur goût retrouvé pour le risque l'a emporté.

Lorsque la Fed a évoqué de possibles abaissements de taux pour l'année 2024, la chute en piqué des rendements des obligations d'Etat était déjà bien entamée. La BCE a tenté



d'entraver cette euphorie en indiquant qu'il n'était pas encore question de réductions de taux. Mais là encore, elle n'y est pas parvenue.

Outre les rendements, les primes de rendement des obligations d'entreprises américaines et européennes ont elles aussi diminué, avec une baisse plus marquée pour les titres de qualité de crédit supérieure par rapport aux titres de qualité inférieure.

Passer la vitesse inférieure

La conjoncture mondiale est confrontée à des défis conjoncturels considérables qui devraient perdurer toute cette année. Cette évolution sera marquée en premier lieu par la croissance économique, l'inflation et la politique menée par les banques centrales. Je suis convaincu que les phases prolongées de taux directeurs élevés entraîneront une démultiplication des problèmes structurels. L'économie va nettement ralentir dès que les répercussions de ces relèvements de taux agressifs se feront pleinement ressentir – cela sera particulièrement douloureux pour les banques et la construction de logements. Ensuite, les marges bénéficiaires des entreprises en pâtiront, ce qui les obligera à envisager une réduction de leur personnel.

«Le ralentissement économique, le recul de l'inflation, le revirement probable des politiques monétaires et les menaces de guerres donnent le ton.»

Dans ce contexte, je table sur une récession aux Etats-Unis au cours du premier semestre 2024. En effet, l'inflation devrait continuer à faiblir sous l'influence du ralentissement conjoncturel, du faible soutien au niveau de la politique

fiscale et monétaire et de l'augmentation des stocks, même si elle devrait rester supérieure à l'objectif des 2% pendant un certain temps. Pour la plupart des banques centrales, il sera probablement difficile d'atteindre cet objectif dans un avenir proche après leur lutte sans relâche contre l'inflation. A mon avis, il n'y aura pas de nouvelles hausses des taux directeurs car les conditions financières sont déjà tendues. Je considère qu'un nouveau durcissement marqué serait inutile, notamment parce que les banques limitent énormément l'octroi de crédits.

Dans la zone euro, le redressement de la croissance économique est limité, tandis que l'inflation ralentit de manière significative. Ainsi, la BCE pourrait même décider d'abaisser son taux avant la Fed. Je ne table sur aucune impulsion conjoncturelle significative en provenance de la Chine avant le deuxième semestre 2024.

Au vu des guerres qui sévissent en Ukraine et dans la bande de Gaza, et des tensions qu'elles génèrent entre les puissances mondiales, il existe aussi des risques géopolitiques, que j'observe avec attention.

Informations concrètes sur le fonds Raiffeisen Futura – Global Bond

Pour l'heure, je privilégie les obligations d'Etat aux obligations d'entreprise. Je pense que ces dernières sont plutôt survalorisées dans ce contexte précis et leurs primes de rendement ne compensent pas les incertitudes qui règnent actuellement. La plupart des entreprises n'ont pas encore subi tous les effets des relèvements massifs de taux sur leurs coûts de financement.

Comme toujours, je privilégie les débiteurs de qualité, avant tout en Italie, en Espagne et en France, dont les taux avantageux par rapport à d'autres pays permettent au fonds de générer des rendements courants intéressants.

Je continue en revanche d'éviter le marché obligataire japonais car je trouve que ses rendements ne compensent pas suffisamment les risques encourus.

Agir et gérer avec prudence

Pour parer le fonds Raiffeisen Futura – Global Bond face aux défis actuels, je sélectionne, dans l'univers de durabilité Futura, des débiteurs de qualité de nombreux pays et de divers secteurs d'activités, ainsi que des obligations de différentes durées et dans différentes monnaies. Comme toujours, je couvre le risque de change par rapport à la monnaie du fonds, le franc suisse.

Par ailleurs, je contrôle la sensibilité de la valeur du fonds via la duration en tenant compte de l'évolution probable des taux directeurs. Cette duration correspond à la durée résiduelle moyenne de toutes les obligations du fonds, soit actuellement 4,5 ans.

A mon avis, il n'y a nulle raison de changer de méthode car sur la durée, elle m'a aidé à stabiliser l'évolution de la valeur du fonds Raiffeisen Futura – Global Bond. Vu sous cet angle, l'année 2024 peut bien compter plus de jours.



Votre gestionnaire de fonds,
Manfred Büchler
Vontobel Asset Management



Vous trouverez des chiffres plus détaillés sur votre fonds dans la factsheet correspondante:

• Raiffeisen Futura – Global Bond A

• Raiffeisen Futura – Global Bond B

N'hésitez pas non plus à parcourir nos autres **publications**. Les fiches produit et les fiches d'information de base (FIB) correspondantes sont disponibles sur [raiffeisen.ch/f/fonds](https://www.raiffeisen.ch/f/fonds).

Pour toute question, merci de bien vouloir vous adresser à votre conseillère ou votre conseiller clientèle.

Opportunités

- **Durable:** le fonds investit uniquement dans des débiteurs répondant à des critères de durabilité clairs. Ces débiteurs se caractérisent essentiellement par des modèles d'affaires durables qui ont su déceler les risques à long terme et saisissent les opportunités en temps utile. Ainsi, la prise en compte systématique de critères de durabilité permet de minimiser ces risques et de saisir les opportunités.
- **Diversifié:** les risques sont bien répartis, grâce au mélange d'obligations de différentes durées, provenant de débiteurs de différents pays et actifs dans des secteurs variés. Ainsi, vous pouvez profiter d'opportunités de rendement dans le monde entier.
- **Gestion active par un professionnel:** la gestionnaire du fonds est une experte chevronnée en matière d'obligations. Elle analyse en permanence les marchés ainsi que la qualité des débiteurs pour ajuster les placements en fonds de manière adéquate en fonction de ses dernières conclusions.
- **Avec ou sans distribution:** si vous souhaitez que vos revenus soient versés annuellement, choisissez la classe de parts distributives A, sinon choisissez la classe de parts B, qui réinvest vos revenus.
- **Protection élevée des investisseurs:** le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs et le capital investi est réputé patrimoine spécial, ce qui vous protège en qualité d'investisseur.
- **Effet du prix moyen:** en investissant via un plan d'épargne en fonds de placement, vous acquérez au fil du temps des parts de fonds au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations des prix.

Risques

- **Fluctuations de valeurs:** il est possible que le fond doive affronter des fluctuations de valeurs, liées au marché, au secteur, à l'entreprise et aux intérêts. Les obligations subissent des pertes de cours lorsque les taux d'intérêt augmentent, lorsqu'un débiteur ne respecte pas ses engagements ou encore lorsque sa solvabilité est dégradée.
- **Pays émergents et dérivés:** le fonds peut investir dans des marchés émergents, marqués par des insécurités sociales, politiques et économiques, le fonds peut également subir des fluctuations de valeurs. En effet, les conditions cadres prudentielles et opérationnelles des pays émergents diffèrent des normes usuelles dans les pays industrialisés, et les marchés de capitaux ne sont pas nécessairement reconnus, régulés, ouverts régulièrement, accessibles au public et liquides. L'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- **Décisions de placement:** le fonds obéit à des critères de durabilité. La gestionnaire du fonds est donc liée lorsqu'elle prend des décisions en matière de placement, ce qui peut favoriser la valeur du fonds ou lui nuire. Ni l'analyse de la valeur des différentes entreprises ni les décisions de placement actives de la gestionnaire de fonds n'offrent une garantie de succès.
- **Valeur des parts:** la valeur du part du fonds peut passer en-dessous du prix d'achat auquel vous avez acquis votre part.

Retrouvez
de plus amples
informations sur
raiffeisen.ch/f/fonds

Mentions légales

Ce document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (par ex. conseillers fiscaux, en assurances ou juridiques). «Futura» est utilisé pour désigner les instruments et services financiers durables. Vous trouverez de plus amples informations concernant la thématique «Placements durables avec Raiffeisen» dans la brochure correspondante (disponible sur raiffeisen.ch/reglement-futura). Ce document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Ce document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSF. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (par exemple le prospectus, le contrat de fonds et la fiche d'informations de base (FIB), accompagnés à chaque fois des rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall («Raiffeisen Suisse») ou sur raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'auprès de Bank Vontobel SA, Gotthardstr. 43, 8022 Zurich, de Vontobel Asset Management SA, Gotthardstr. 43, 8022 Zurich et de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstr. 43, 8022 Zurich (ci-après collectivement «Vontobel»). Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et aux ressortissants d'un Etat dans lequel la distribution des instruments ou des services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Ce document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les performances indiquées se basent sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des déclarations prospectives qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen Suisse au moment de son élaboration. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des déclarations prospectives. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (disponible sur report.raiffeisen.ch). Ce document ne repose pas sur une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen ainsi que Vontobel font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations fournies dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne sauraient par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen Suisse ou Vontobel au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen Suisse n'est pas tenue d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen Suisse.